M. HANSON: Cette somme, j'imagine, est destinée à la compagnie Reid-Newfoundland?

L'hon. M. ROBB: C'est bien cela.

M. HANSON: Je suppose que le Gouvernement a appris par les journaux que le service de la ligne Reid-Newfoundland a été suspendu et qu'il pourra s'écouler beaucoup de temps avant qu'il soit repris. D'autres lignes font la navette entre les Provinces maritimes et Terre-Neuve. Le Gouvernement s'est-il demandé s'il devrait aider à quelques-unes de ces autres lignes avec la subvention que la compagnie Reid-Newfoundland ne gagnera pas maintenant qu'elle a suspendu ses opérations? La situation est fort grave là-bas. Si je suis bien renseigné il y a congestion à North-Sydney.

M. GARDINER: Des navires de la marine marchande canadienne circulent-ils entre le Canada et Terre-Neuve?

L'hon. M. ROBB: Non, pas dans le moment.

(Le crédit est adopté.)

Service à la vapeur entre le Canada et les Antilles ou l'Amérique du Sud, ou les deux, \$340,666.66.

M. GARLAND (Bow-River): Monsieur le président, je demanderai que ce crédit ainsi que celui qui a trait au service à la vapeur entre le Canada et le Sud-Africain sur l'Atlantique, et le crédit destiné au service entre le Canada et l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, sur le Pacifique, soient réservés.

(Ces crédits sont réservés.)

Service à la vapeur entre Victoria, Vancouver, les ports d'escale et Skagway, \$25,000.

M. McBRIDE: Quelles compagnies recoivent ces subventions?

L'hon. M. ROBB: Je ne puis pas, je le regrette, fournir ce renseignement à mon honorable ami, car je m'aperçois que tous les détails relatifs à ce service ont été renvoyés au bureau du sous-ministre.

L'hon. M. STEVENS: On me permettra peut-être de répondre à la question. Le service est en grande partie effectué par le Pacifique-Canadien, et il est excellent, les navires se rendant régulièrement à ces endroits et y apportant le courrier.

M. SPENCER: La compagnie du Pacifique-Canadien reçoit-elle des subventions?

L'hon. M. ROBB: Il nous faut verser une subvention pour un service entre certains ports de la côte; autrement il n'ex-[L'hon. Mackenzie King.]

isterait aucun moyen de communication, et ce service est un avantage pour le pays.

(Le crédit est adopté.)

Service à la vapeur entre Vancouver et les ports du Howe-Sound, \$5,000.

M. CALDWELL: Avant que ce crédit soit voté, je désire poser une question. Je comprends que j'enfreins peut-être le règlement en abordant ce sujet dans le moment, mais le comité des pensions dont je fais partie siège les après-midis et les soirs que la Chambre est en séance, et il est possible que je ne sois pas ici lorsque les crédits mentionnées par mon collègue de Bow-River (M. Garland) seront discutés.

Je désirerais savoir du ministre si le Gouvernement se propose de subventionner un service de steamers entre Saint-Jean (N.-B.) et Cuba. Je veux expliquer pourquoi je fais cette demande. L'an dernier, j'ai examiné avec le ministère la question de savoir s'il n'y aurait pas moyen de prendre des arrangements de nature faciliter l'expédition des pommes de terre à Cuba, vu que les droits des Etats-Unis sur les pommes de terre et autres produits agricoles exportés dans ce pays sont si élevés que ce marché nous est pour ainsi dire prohibé.

Les cultivateurs du Nouveau-Brunswick n'obtiennent que 40 cents le baril pour leurs pommes de terre, bien que la production leur en coûte \$2 le baril. Telle est la moyenne qu'ils ont dû payer l'an dernier. Si le cultivateur ne touche que 40 cents le baril, il ne reçoit donc que \$120 pour un wagon de pommes de terre, une fois le transport payé, alors que les frais de déchargement à Cuba sont de \$550 le wagon. Mes collègues reconnaîtront donc que c'est là une situation passablement pénible pour les agriculteurs.

Ces pommes de terre sont expédiées de Saint-Jean par eau, et je désirerais savoir si le Gouvernement ne songera pas à leur procurer un service plus avantageux au port de Saint-Jean et à subventionner une ligne de steamers afin que nous puissions transporter ce produit sur le marché à des prix moins élevés, en diminuant ainsi les frais de production. Je prie l'exécutif

d'examiner la situation.

On a proposé, l'an dernier, que la marine marchande de l'Etat établit un service de navires entre Saint-Jean et Cuba, mais ces vaisseaux devraient être aménagés de façon à ce que les pommes de terre ne courussent aucun danger. Cette nécessité provient que les cales des navires sont disposées de telle manière que lorsquelles